

Mort d'une élue flamande et signes des temps

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#)

Date : 10 février 2011

Une ancienne élue du Vlaams Belang, Marie-Rose Morel, est décédée mardi soir à 20 h, à l'âge de 38 ans, après un combat courageux contre un cancer qui s'était déclaré il y a deux ans. La jeune femme – qui avait obtenu l'un des forts scores pour le parti nationaliste flamand avec 35 % de voix lors des municipales de 2006, à Schoten – avait eu une carrière politique assez tumultueuse. Elle laisse deux jeunes fils. La presse belge nous [apprend](#) qu'elle a demandé une « sédation palliative ». Il y a un mois encore, elle répondait à une interview de *Story* pour dire son approbation de l'euthanasie.

Marie-Rose Morel

« Si on pique un chien qui souffre trop, alors j'estime qu'en tant qu'être humain,

on y a droit aussi. Tout le monde sait que je n'ai jamais soutenu la position du Vlaams Belang sur l'euthanasie. J'ai décidé du moment où je quitterai la vie d'après deux critères. Je devrai avoir la conviction qu'il n'y a plus de chemin de retour. Et deuxièmement, il faudra que je souffre de manière insupportable. Mais soyez tranquilles, si je souffre de manière insupportable et qu'il me reste encore une toute petite chance de guérir, alors je la saisirai. »

En fait, Marie-Rose Morel allait mieux jusqu'à samedi dernier, mais une pneumonie, couplée avec une présence massive de cellules cancéreuses dans les poumons, a eu raison de sa pugnacité. Mardi, la fin paraissait proche. Entourée de sa famille, de ses enfants qui ont pu venir lui dire au revoir, la jeune femme était certainement « en phase terminale ». Elle a choisi de ne pas recevoir une piqûre euthanasique, « efficace » en un quart d'heure. En revanche, elle a accepté une dose forte de morphine, et s'est endormie, pour mourir plusieurs heures plus tard. Les médecins assurent que ce traitement n'a ni écourté, ni prolongé sa vie.

Si malaise il y a, il vient des déclarations de Marie-Rose sur la fin de vie. Il me semble – mais c'est là que l'on saisit à quel point les frontières sont fragiles entre l'euthanasie et la sédation palliative – qu'elle a choisi la voie acceptable : soulagement de la douleur, sans recherche de la mort ; acceptation de la fin prochaine, sans que le corps médical ne cherche à voler les dernières heures de conscience.

Dans d'autres cas, la sédation palliative a pour objectif de donner la mort : on endort le patient profondément, et on le prive d'aliments et d'hydratation, avec une mort certaine au plus tard dans les quinze jours.

Faire la part des choses exige une fine formation professionnelle et de la conscience, assurément. Et il me semble que pour ce qui est des décisions pratiques à prendre, les simples particuliers devraient aussi recevoir un minimum de formation, pour savoir comment recevoir les propositions et les avis du corps médical.

Mais il y a un autre aspect de la mort de Marie-Rose Morel qui est caractéristique de notre temps.

[youtube=<http://www.youtube.com/watch?v=ryEtS3iywEc&w=350&h=250>]

Dès avant sa mort, un groupe « islamiste » belge, Sharia4Belgium, s'était réjoui de ce qui arrivait à la jeune femme en ricanant : Allah l'avait forcée à porter un voile (elle avait perdu ses cheveux à la suite de traitements anticancéreux). La nuit de sa mort, Abu Imran, figure de proue du groupe, apparaissait dans un nouveau film intitulé : « Marie-Rose Morel en enfer pour l'éternité », traitant la « persécutrice des femmes musulmanes » d'« idole » tombée en raison de la puissance d'Allah. « Il l'a bien fait souffrir de son cancer avant de la jeter dans les poubelles de l'histoire », dit-il, citant des versets bien fleuris du Coran.

Les propos du musulman seront poursuivis.

Marie-Rose Morel n'avait pas eu une vie exemplaire du point de vue chrétien, ni des avis en tous points conformes à la doctrine. Raison supplémentaire au mépris et à la haine d'Abu Imran (qui l'aurait sans doute vouée aux gémonies sans cela). C'est tout le contraire de la réponse chrétienne : celle-ci ne hait pas celui qui pêche ou qui se trompe, mais implore la vraie miséricorde ; elle ne voit pas dans la souffrance de tel ou tel une punition personnelle, mais une souffrance à soulager, une souffrance à offrir.

© [leblogdejeannesmits](#).